Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

OCCASION D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre du poste : Infirmière auxiliaire autorisée ou infirmier auxiliaire autorisé
Ministère : Santé

Localité : Pond Inlet

Référence : 10-02-255-13625KW

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Échelle salariale : 86 093 $ à 97 732 $ par année, 37,5 heures par semaine
Indemnité de vie dans le Nord : 28 577$ par année
Statut syndical : Syndicat des employé-e-s du Nunavut
Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste.
Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité du Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Quant à la population nunavoise, elle est en croissance exponentielle et compte parmi les plus jeunes du Canada. Le Nunavut est un territoire dynamique et vivant qui cherche toujours à s'embellir pour les générations futures. Son gouvernement travaille à renforcer un modèle de gouvernance unique, modèle qui intègre les valeurs sociétales inuites, qui favorise l'utilisation de l'inuktut, qui met en place une fonction publique représentative de la population de son territoire, et où un partenariat collaboratif permet de réaliser la promesse du Nunavut. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et d'occasions de formation et d'avancement professionnel.

La personne titulaire de ce poste fait partie d'une équipe multidisciplinaire constituée du personnel infirmier autorisé, des médecins ainsi que des membres de l'équipe des services paramédicaux et d'autres équipes fournissant des soins à une clientèle présentant des problèmes de santé avérés ou potentiels dans des milieux de pratique de soins diversifiés.

Ce poste est responsable de planification et de la réalisation des interventions auprès de la clientèle et de l'évaluation de leurs résultats en praticienne auprès de le Collège et Association des infirmières des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (CANNN). Il incombe par ailleurs à ce poste d'observer, d'évaluer, de surveiller et de documenter tous les résultats et les soins fournis conformément aux normes et aux lignes directrices du gouvernement du Nunavut en matière de documentation. Outre les soins infirmiers directs, la personne titulaire de ce poste mène des initiatives de promotion de la santé et de prévention. Enfin, il lui incombe d'offrir des soins infirmiers de qualité dans son champ d'activité conformément aux dispositions prévues par l'organisme de règlementation professionnel et le gouvernement du Nunavut.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Enfin, l'embauche pour ce poste étant conditionnelle à la vaccination contre la COVID-19, veuillez inclure dans votre dossier de candidature une preuve que vous remplissez cette condition. Il incombe aux personnes de l'extérieur de s'informer des exigences en vigueur dans leur province ou leur territoire.

Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitæ à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord sur le Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu, à défaut de quoi leur candidature pourrait être rejetée.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr

Téléphone : (867) 975-8600 ext 5706
Télécopieur : (867) 975-6220
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca

Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

OCCASION D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktut, l'anglais et le français. Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre de ces langues. La maitrise de plus d'une des langues officielles du Nunavut est considérée comme un atout. Sont aussi considérées des atouts la connaissance des collectivités, de la culture, du rapport à la terre et du *qaujimajatuqangit* inuits de même que de l'inuktut, ainsi qu'une expérience de travail dans un environnement interculturel nordique.

Le personnel infirmier autorisé occupant à temps plein un poste à durée indéterminée reçoit les primes au recrutement suivantes : 3 000 $ à l'embauche; 3 000 $ après 6 mois de service; 5 000 $ après 1 an de service; et 7 000 $ après 2 ans de service. Cette prime de recrutement et de rétention exige un retour de service de 2 ans.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitæ à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord sur le Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu, à défaut de quoi leur candidature pourrait être rejetée.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr

Téléphone : (867) 975-8600 ext 5706
Télécopieur : (867) 975-6220
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca